

Cote du document:	<u>EB 2021/132/R.6/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>5 b)</u>
Date:	<u>7 avril 2021</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation du Conseil d'administration

Additif

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session
Rome, 19-21 avril 2021

Pour: **Approbation**

Version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation du Conseil d'administration

Additif

Le Conseil d'administration est invité à prendre connaissance des ajouts et modifications à apporter à la version révisée du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation du Conseil d'administration (EB 2021/132/R.6). Par souci de clarté, le texte en gras correspond aux ajouts et le texte barré aux suppressions.

À la page 2, la deuxième phrase du paragraphe 2.3 est modifiée comme suit:

« Nonobstant ce qui précède, le président s'efforce de parvenir à un consensus afin que les rapports soumis au Conseil reflètent, autant que possible, **le consensus** ~~l'avis unanime~~ du Comité de l'évaluation. »